



Direction générale de l'alimentation
Sous-direction du pilotage des ressources et des
actions transversales
Bureau des laboratoires et de la coordination des
contrôles officiels
251 rue de Vaugirard
75 732 PARIS CEDEX 15
0149554955

N° NOR AGRG1407921N

Note de service

DGAL/SDPRAT/2014-253

01/04/2014

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction abroge :

DGAL/SDRRCC/SDSSA/N2004-8223

Cette instruction modifie :

DGAL/SDSSA/SDRRCC/N2007-8054

DGAL/SDSSA/N2008-8250

Nombre d'annexes : 0

Objet : Liste des laboratoires agréés pour la réalisation d'analyses de recherche des larves de trichines

Résumé : La présente note de service actualise la liste des laboratoires agréés pour la réalisation d'analyses de recherche des larves de trichines.

Textes de référence : Règlement (CE) n° n°2075/2005 du 5 décembre 2005.

Articles L. 202-1 et R. 202-8 du code rural et de la pêche maritime.

I – Liste des laboratoires agréés

La présente note de service abroge et remplace la note de service DGAL/SDSSA/SDRRCC/N2004-8223 du 25 août 2004.

Les annexes de la note de service DGAL/SDSSA/SDRRCC/N2007-8054 du 27 février 2007 et de la note de service DGAL/SDSSA/N2008-8250 du 24 septembre 2008 sont supprimées.

La liste des laboratoires agréés pour la réalisation d'analyses de recherche par digestion pepsique des larves de trichine sur les espèces sensibles est consultable sur le site internet du ministère chargé de l'agriculture depuis la page d'accueil > Santé et protection des animaux > Maladies animales > Laboratoires agréés et méthodes officielles > Trichine – liste des laboratoires agréés.

L'adresse informatique est la suivante :

<http://agriculture.gouv.fr/laboratoires-agrees-methodes-officielles-sante-animale>

Cette liste est mise à jour en tant que de besoin.

II – Accréditation

Les laboratoires agréés à la date de publication de la présente note de service disposent d'un délai de dix-huit mois à compter de cette publication pour obtenir leur accréditation et en informer le ministère chargé de l'agriculture à l'adresse suivante :

Direction générale de l'alimentation
Bureau en charge des laboratoires
251, rue de Vaugirard
75732 PARIS CEDEX 15

III – Laboratoire national de référence

ANSES – Laboratoire de santé animale de Maisons-Alfort
23, avenue du Général de Gaulle
94706 Maisons-Alfort Cedex

Le Directeur Général Adjoint
Chef du service de la coordination
des actions sanitaires transversales C.V.O
Jean-Luc ANGOT